

Les ressources en ligne des Archives de France

Les Archives de France sont l'administration centrale qui coiffe en matière réglementaire et archivistique la quasi-totalité des services publics d'archives français (à l'exception des Archives du ministère de la Défense et du ministère des Affaires étrangères), mais non pas la valorisation des fonds et leur mise en ligne, bien qu'elles mènent en ces domaines aussi une politique nationale. Toutefois leur offre documentaire (www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/bases-de-donnees/) est assez diversifiée et s'explique par les aléas de l'histoire récente, tant administrative que technologique.

Dès l'essor de l'Internet documentaire et culturel, les services d'archives français se sont positionnés avec des produits largement transposés des bases de données informatiques depuis longtemps pratiquées dans le monde documentaire et aussi archivistique: les Archives nationales par exemple, sous la conduite directe des Archives de France, proposaient des bases documentaires du type ARCADE (www.culture.gouv.fr/documentation/arcade/pres.htm) , offrant le dépouillement des commandes artistiques de l'Etat à partir des Archives du ministère des Beaux-Arts, ou bien la base LEONORE (www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm), base documentaire permettant d'accéder aux dossiers des personnes décorées de la Légion d'Honneur depuis sa création (Premier Empire).

La place des Archives de France, cependant, incitait à développer des bases généralistes pouvant offrir un service commun à tous les services d'archives de son réseau: archives nationales, départementales et communales. Au début des années 2000, une centralisation des descriptions des fonds d'archives d'origine privée qui peuvent se retrouver par dons ou achats dans tous les types de services d'archives fut proposée. Ainsi est née, en 2003, la base BORA (Base d'orientation et de recherche dans les archives), dite BORA-Archives privées (www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/bases-de-donnees). Elle devait être le premier jalon d'une vaste base appelée à regrouper un jour les états sommaires de tous les fonds d'archives de France. Il s'agissait aussi de mettre en œuvre la nouvelle (et pourtant intemporelle) norme internationale de description des fonds d'archives (ISAD/G publiée dans sa version définitive en 2000, au Congrès international d'archivistique de Séville) qui a rappelé au monde des archivistes que le propre de leur discipline était de connaître les documents par leur disposition en fonds organiquement créés par des producteurs, et secondairement seulement par leur contenu documentaire. Ainsi BORA présente-t-elle des fonds d'archives classés par producteurs et non plus par les thèmes très divers de leurs contenus. A la fin de l'année 2006, la base BORA-Archives privées présentait ainsi plus de 8000 notices, ce qui fait une belle moisson quand on se rappelle que les services départementaux et communaux d'archives ne sont pas tenus par obligation d'abonder cette base nationale du fait des lois de décentralisation: c'est l'utilité qu'ils y trouvent qui les fait y participer.

Les modules de la base BORA

A la suite de cette entreprise, les Archives de France ont lancé d'autres modules de la base BORA: en 2005, BORA-écrits du for privé, base très spécialisée (et recoupant bien souvent la base BORA-Archives privées) résultant d'une enquête sur les documents de type livres de raison, journaux de voyages et mémentos personnels, réalisée avec la coopération de l'Université de Paris IV-Sorbonne. Cette base, restée à l'état quasi embryonnaire dans sa forme BORA, a été néanmoins reprise et développée par l'université (www.ecritsdu-forprive.fr)

En 2006, BORA-photos, qui se propose de recenser dans les archives françaises tous les fonds de photographes et les parties de fonds dont le support principal est la photographie, a retranscrit sous la DTD-EAD les résultats d'une enquête menée par les Archives de France auprès des services de son réseau. L'ambition de cette base a été reprise en 2011 par la Mission de la photographie, créée depuis au sein du ministère de la Culture qui va lancer ainsi, courant 2012, avec la coopération de la Réunion des Musées Nationaux (RMN), le portail ARAGO, reprenant et développant à toutes les institutions patrimoniales publiques ou privées susceptibles d'abriter des collections photographiques la base BORA-Photos initiale.

Toutes ces bases BORA sont d'abord des états sommaires des fonds, c'est-à-dire des instruments de recherche. Souhaitant également mettre en ligne des fichiers de documents numérisés, les Archives de France, qui s'étaient associées avec les Archives du Canada sur un programme de recherche des sources de l'histoire commune entre ces deux nations, ont lancé fin 2003, en partenariat avec «Bibliothèque et Archives Canada» et l'ambassade du Canada en France, bientôt suivies par les Archives nationales du Québec, un portail thématique ARCHIVES CANADA-FRANCE (www.archivescanadafrance.org) qui contient à la fois la description et la reproduction de documents d'archives concernant la Nouvelle-France (Canada, Acadie, Terre-Neuve, région des Grands Lacs et Louisiane) conservés tant aux Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence), aux Archives nationales – site de Paris, aux Archives départementales de la Charente-Maritime (La Rochelle), de la Gironde (Bordeaux) et des Pyrénées-Atlantiques (Pau), qu'aux Archives du Canada (Ottawa) et aux Archives du Québec (Québec). Dans une première phase, le portail Canada-France a été réalisé avec trois composantes: un module institutionnel, une exposition virtuelle et une base de données contenant des documents numérisés (un million d'images) dans laquelle une présentation méthodique des producteurs permet une approche plus spécifiquement archivistique (les fonds émanant des administrations centrales, puis les fonds des administrations locales situées tant en France métropolitaine qu'au Québec, les fonds des tabellions et notaires, les fonds privés, les collections documentaires dont les origines archivistiques ont été perdues).

De BORA aux portails

Abandonnant la forme de la base BORA pour des «portails» permettant non seulement de mettre en relation organique des fonds entre eux avec une description à plusieurs niveaux, mais également les images numérisées là où elles existent, les Archives de France ont mis en ligne en 2009 le portail ARCHIVES DE L'ESCLAVAGE (www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/chercher/esclavage/) qui présente sous forme numérique son Guide des sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions (paru en 2007 à La Documentation française). Ce guide recense et décrit près de 500 fonds d'archives susceptibles de documenter l'histoire de la traite et de l'esclavage négriers mis à la disposition des chercheurs, professionnels et amateurs, soucieux de se constituer un corpus solide de matériaux, ainsi qu'à celle des associations, comités ou fondations, qui ont la charge d'entretenir la mémoire sur ce douloureux moment de l'histoire mondiale. L'éventail des sources se révèle très large, depuis les fonds des ministères qui ont eu à connaître la gestion des colonies jusqu'aux fonds locaux et notariaux; parfois même les archives privées des habitations et plantations, ou des armateurs de vaisseaux négriers. Le logiciel choisi fut Pléade 3 qui permet également, le cas échéant, de visionner des images numériques attachées aux descriptions d'archives.

Comme on peut le constater, la tendance à parcelliser les présentations en ligne des archives (avec ou sans accès aux documents numérisés eux-mêmes) par thèmes documentaires ou par supports est la tendance lourde née des besoins de la société, qui sont d'abord des besoins documentaires issus d'intérêts spécifiques et sans cesse diversifiés. L'approche typiquement archivistique qui consiste à considérer les archives dans leur genèse organique, dans la structure de leur classement et dans l'histoire de leur dévolution, approche qui constitue la base préalable à toute critique du contenu et qui intéresse tous les thèmes documentaires, repasse progressivement au second plan. Les données, ou plutôt les métadonnées archivistiques essentielles, comme la définition du producteur d'archives, et parfois l'histoire du fonds, les métrages linéaires des ensembles considérés, les lieux de conservation, les instruments de recherche détaillés disponibles, sont cependant toujours donnés à titre d'information à l'internaute grâce au respect de la norme ISAD/G et l'application de la DTD- EAD, mais sans en constituer le liant qui mettrait en lumière les complémentarités historiques de certaines ressources et, partant, les forces et les faiblesses de certains corpus thématiques soit en raison de rapprochements d'occasion soit parce que les fonds s'avèrent trop partiels ou trop hétérogènes (destructions, dispersions, reclassements abusifs...).

«Généalogie» et «L'Histoire par l'image»

Dans le même souci de coller au plus près de la demande sociale, les Archives de France ont établi un guichet «Généalogie» disponible sur le portail ministériel *culture.fr*. Ce moteur de recherche permet des recherches nominatives sur un ensemble de bases de données développées par des services publics d'archives ou des associations généalogiques (cinq dans un premier temps au lancement du guichet en 2008). Puis l'internaute est renvoyé sur les images numérisées ou sur les notices disponibles sur les sites Internet d'origine.

Les Archives de France ont également réalisé conjointement avec la direction des Musées de France et la Réunion des Musées Nationaux, un site «L'Histoire par l'image» qui met à disposition des enseignants et du grand public des reproductions de documents iconographiques et d'œuvres d'art, accompagnés d'études approfondies sur le contexte historique et l'interprétation des images. Durant plusieurs années, les Archives de France se sont ainsi occupées de fournir à ce site des documents d'archives commentés par leurs conservateurs à des fins pédagogiques.

Cependant, l'approche archivistique et la présentation des documents d'archives dans leurs fonds ne sont pas abandonnées. Depuis 2009, les Archives de France ont joué un rôle moteur dans le groupe de pilotage du projet de portail européen APEnet, aux côtés de l'Allemagne, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la Suède. Ce portail doit présenter les inventaires des fonds d'archives (le plus souvent un état sommaire des fonds d'archives) provenant des 14 pays y participant (soit 49 institutions pour le moment), et reliés à ces inventaires les documents numérisés, le cas échéant. Ce portail européen des archives est accessible à partir de janvier 2012 à l'adresse www.archivesportaleurope.eu.

Un portail interministériel

Par ailleurs, l'année 2010 a vu se développer l'idée encore naissante de créer un portail interministériel et national d'accès à toutes les archives françaises; ce projet, reprenant les ambitions premières de la base BORA, serait un objectif commun aux trois directions d'archives des ministères de la Culture, de la Défense et des Affaires étrangères. Ce projet a reçu une validation de principe du Premier ministre.

Ce portail interministériel permettrait premièrement de rassembler l'offre en ligne des archives des administrations centrales. Il serait ouvert également aux archives conservées dans les services d'archives départementales, à l'ensemble des archives des collectivités territoriales (archives régionales, départementales et municipales) et aux documents d'archives conservés dans d'autres institutions culturelles (musées, bibliothèques). Au-delà, il serait souhaitable d'y trouver les archives d'entreprises, d'associations, de fondations, voire les archives privées lorsqu'elles sont conservées dans des centres adéquats. Le portail donnerait ainsi une vision d'ensemble de la richesse archivistique française actuellement répartie entre un grand nombre de sites, ce qui en augmenterait singulièrement la visibilité. Son principe général serait de regrouper, afin d'en permettre la lecture en ligne ou le téléchargement, un état sommaire des fonds, puis leurs catalogues et inventaires plus détaillés et de donner accès, à partir de ces derniers, aux documents numérisés eux-mêmes. Afin de respecter l'identité et les spécificités de chacun des contributeurs, le portail ne centraliserait que les données descriptives des archives et renverrait l'internaute, au moyen de liens profonds et pérennes, vers les ressources accessibles en ligne sur les différents sites d'origine.

Le portail pourrait offrir aux internautes différents types d'accès aux informations:

- recherche simple, de type Google, grâce à un puissant moteur de recherche plein texte, destinée plutôt au grand public.
- recherche thématique permettant d'explorer des dossiers collant à l'actualité culturelle et mémorielle, et mettant en valeur les réalisations existantes: expositions virtuelles, sites de célébration ou commémoration nationale (morts pour la France, Tocqueville, Henri IV, soldats du Premier Empire...) avec également des possibilités de recherche cartographique ou dans une frise chronologique permettant une navigation et une exploration différentes des mêmes données, adaptées aux usages émergents, notamment chez le jeune public.
- recherche avancée, structurée par arborescence des producteurs et des fonds d'archives, selon le processus scientifique permettant l'exhaustivité de la recherche.

Ce portail, qui pourrait être appelé «Archives en France» ou «France-Archives», constituerait ainsi l'échelon national directement intégrable au portail européen d'archives APEnet en cours de constitution.



Jean-Baptiste Auzel

Service interministériel des Archives de France

Abstract

Deutsch

Seit dem Aufkommen des Internets im dokumentarischen und kulturellen Bereich haben die Archives de France, die als zentrale Verwaltung für fast alle öffentlichen Archive in Frankreich zuständig sind (mit Ausnahme der Archive des Verteidigungs- und des Aussenministeriums), sich mit dem Angebot von archivischen Datenbanken positioniert. Die Rolle der Archives de France legte es nahe, übergreifende Datenbanken zu entwickeln, die eine gemeinsame Dienstleistung für alle Archive (National-, Departemental- und Kommunalarchive) im Zuständigkeitsbereich der Archives de France ermöglichen. So entstand 2003 die Datenbank «BORA (= Base d'orientation et de recherche dans les archives) – Archives privées» für die Beschreibung von Archivbeständen privater Herkunft, die der erste Meilenstein auf dem Weg zu einer Datenbank mit Bestandsbeschreibungen für alle Archivbestände Frankreichs sein sollte. Dabei ging es auch darum, die internationale Norm für die Beschreibung von Archivbeständen ISAD-G umzusetzen.

Im Folgenden wurden weitere Module der Datenbank BORA entwickelt: 2005 «BORA – écrits du for privé» für Dokumente des privaten Lebens; 2006 «BORA – photos» für alle Fotografienbestände und die Teile von Beständen, deren Hauptmedium die Fotografie ist. Daneben entwickelten die Archives de France verschiedene thematische Portalangebote: 2003 gemeinsam mit den Archives du Canada das Portal «Archives Canada-France», 2009 das Portal «Archives de l'esclavage». Diese thematischen Portale ermöglichen eine mehrstufige Beschreibung von miteinander in Zusammenhang stehenden Beständen und die Zurverfügungstellung von Digitalisaten. Dabei entspricht die Tendenz, die archivische Überlieferung im Netz nach Themen oder Trägermaterial zu trennen, einem Bedürfnis der Benutzer. Der spezifisch archivische Zugang nach Provenienz, Entstehungsgeschichte und -zusammenhang tritt demgegenüber in den Hintergrund. Dank der Anwendung der Norm ISAD-G werden die grundlegenden archivischen Metadaten dennoch erfasst.

Um den Wünschen der Benutzer zu entsprechen, wurde auf dem Ministerialportal culture.fr ein Suchfenster «Généalogie» realisiert. Zusammen mit der Direktion der Musées de France und der Vereinigung der Nationalmuseen wurde ausserdem die Website «L'Histoire par l'image» entwickelt.

Der archivische Zugang und die Darstellung der Dokumente in ihrem archivischen Kontext wurden jedoch nicht gänzlich aufgegeben: Seit 2009 spielen die Archives de France gemeinsam mit Deutschland, Spanien, den Niederlanden und Schweden eine führende Rolle beim Aufbau eines europäischen Archivportals «APEnet». 2010 wurde ausserdem die Idee eines interministeriellen und nationalen Portals entwickelt, das einen gemeinsamen Zugang zu allen französischen Archiven schaffen soll und damit

das Projekt BORA wieder aufgreift. (as)

Zitierte Internetseiten:

www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ressources/bases-de-donnees/

www.culture.gouv.fr/documentation/arcade/pres.htm

www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm

www.ecritsduforprive.fr

www.archivescanadafrance.org

www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/chercher/esclavage

www.archivesportaleurope.eu